



Le journal du chantier



Edito

Depuis la visite du 19 avril dernier, une phase technique importante a été terminée : les quatre ouvrages d'art sont ainsi en cours de réception. L'avancement des terrassements (remblais) sur la section nord permet aujourd'hui de percevoir très nettement l'aspect final de la rocade sud. Pendant la période hivernale, les travaux de la rocade vont se poursuivre avec notamment sur la section nord, la réalisation de la couche de forme de la future chaussée et la pose de l'assainissement. Sur la partie sud, le déboisement ainsi que les terrassements vont se prolonger.

Nous avons voulu limiter au maximum l'impact du chantier sur les espèces sensibles. Ainsi, après avoir pris l'avis du Conseil National de Protection de la Nature (CNP), les travaux de la section sud se feront hors période de nidification et de reproduction de la faune.

La mobilisation conjointe avec les élus et leurs services techniques, les entreprises et la DIR Ouest (Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest) permet de respecter le calendrier prévisionnel pour une mise en service au premier semestre 2013.

Hubert Ferry-Wilczek
directeur
régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Pays de la Loire



Avant les travaux

Le viaduc sur la Mayenne



pendant
les travaux

Le viaduc sur la Mayenne



aujourd'hui

Le viaduc sur la Mayenne

L'avancement du chantier

Les travaux déjà réalisés

- mise en service du giratoire du Foirail en 2007
- dépose des rails achevée en janvier 2010
- déviation des réseaux (électricité, téléphone, eaux usées, eaux potables) sur la commune d'Azé depuis septembre 2010
- transfert du ballast rive gauche pour utilisation en fonds de remblai (ballast : lit de gravier qui supporte une voie de chemin de fer)
- passage inférieur pour la voie verte
- démolition de l'ouvrage d'art sur la voie communale du Petit Tertre
- passage supérieur de la RD 267 / sur la voie verte
- viaduc sur la Mayenne
- passage supérieur de la future voie verte sur l'actuelle RN 162
- destruction des pistes de bi-cross
- bassin anti-crues

Les travaux en cours de finition section nord :

merlons anti-bruit

Les travaux en cours

- terrassement, mise en forme de la couche de forme et assainissement de la section nord
- écrans anti-bruit sur la section nord
- plantations à partir de décembre 2011 sur la section nord
- débroussaillage, défrichage de la section sud (entre le viaduc et la RD 267)
- bornage de la section sud



Visions du chantier

Il y a près d'un an, au mois de septembre 2010, que les travaux de construction de la rocade sud de Château-Gontier débutaient. Ils ont entraîné des changements dans la perception du paysage. Dans un souci de développement durable, la DREAL a favorisé le réemploi des matériaux existants sur le chantier.

Les usagers qui arrivent dans l'agglomération de Château-Gontier par la route d'Angers au sud peuvent voir les écrans bois qui ont été installés sur le pont de l'ancienne voie ferrée, au-dessus de la RN 162. Ce pont a été nettoyé, les poutrelles repeintes et la dalle supérieure renouvelée. De même, pour les automobilistes empruntant la RD 267 depuis Ménéil, ils verront le nouveau pont construit qui leur permettra par la suite de franchir l'ancienne voie ferrée et le niveau futur de la voie verte. Les pêcheurs et promeneurs le long de la Mayenne peuvent détailler le dessous de l'ouvrage terminé et apprécier la teinte naturelle des pierres après un nettoyage haute pression. En partie supérieure du viaduc, les anciens caniveaux et garde-corps en béton ont été tronçonnés à la scie pour éviter les nuisances qu'aurait entraîné l'utilisation d'un brise béton. Ils ont été désagrégés hors chantier à la pince hydraulique. Les blocs béton seront réutilisés en remblai sous la voie verte et la ferraille a été recyclée, permettant ainsi de limiter au maximum l'apport de granulats. Ensuite, après préparation de la partie supérieure du viaduc, des dalles préfabriquées ont été mises en place et solidarisées entre elles pour former le nouveau tablier. Enfin le pont a été équipé de garde-corps, de caniveaux et d'un capot pour masquer l'extrémité des dalles. A l'aval du pont, les deux conduites d'eaux usées ont pu être laissées en service pendant les travaux.

Les habitants du lotissement du Petit Tertre ont vu se transformer leur environnement : le talus de l'ancienne voie ferrée à l'est a été arasé et les matériaux réutilisés pour la construction des remblais de la rocade sud. Côté ouest, le remblai de la route est terminé ainsi que les merlons et murs anti-bruit, et le pont qui permettra à la rocade de franchir la voie verte. Le terrain de bicross a, quant à lui, laissé la place au bassin anti-crues. Dans les prochaines semaines, l'engazonnement des talus et les plantations de la partie nord vont être réalisés.



passage supérieur de la RN 162 (voie verte)



démolition de l'ouvrage du Petit Tertre (ex voie SNCF)



passage supérieur de la RD 267

L'Encart vert

Pendant toute la durée du chantier, des précautions sont prises pour limiter et atténuer les impacts du chantier pour les riverains et sur l'environnement. Des mesures sont imposées aux entreprises pendant les travaux (arrosage des terres afin de limiter les poussières, limitation au maximum des bruits de chantier, sécurisation des accès...).

Le plan de protection de l'environnement inclus dans les marchés est scrupuleusement suivi par les entreprises. Les entrepreneurs doivent assurer quotidiennement le nettoyage des zones de travail, trier les déchets à évacuer par nature et les acheminer vers les centres de stockage ou unités de recyclage en assurant une totale traçabilité.

Les déboisements et arrachages de haies sont limités aux zones strictement nécessaires à la réalisation des travaux. Les arbres situés en proximité d'évolution des engins seront protégés. Afin de limiter l'impact sur les espèces animales et végétales, les travaux impactant les habitats (mares, haies, forêts...) seront réalisés hors période de nidification et de reproduction.

Les mares détruites dans le cadre de ce projet seront reconstituées conformément aux demandes du CNPN. Un bureau d'étude environnementaliste spécialisé a été mandaté afin de suivre ces travaux et de limiter au maximum l'impact sur le milieu naturel.

Financement

Ces travaux sont financés :

- à hauteur de 152 449 € au titre du 11ème contrat de plan (1994 – 1999)
- à hauteur de 5 335 716 € dans le cadre du Contrat Etat-Région 2000 – 2006 selon une clef de financement 1/3 Etat, 1/3 Région, 1/6 Département et 1/6 Communauté de Communes ;
- à hauteur de 7 000 000 € en anticipation des Plan de Développement et de Modernisation des Itinéraires selon une clef de financement 50% Etat, 40% Région, 5% Département et 5% Communauté de Communes.

Intervenants

- **Maître d'ouvrage :** Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Pays de la Loire (DREAL) - **contact :** Damien COURBE
Maître d'oeuvre : Direction interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO)
- **contact :** Dominique ROUDÉ
- **Futurs gestionnaires :**
 - DIRO pour la RN162
 - Conseil Général de la Mayenne pour l'actuelle RN qui va être classée en voirie départementale
 - Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier pour la voie verte
 - Communes d'Azé et de Saint-Fort pour les voies communales rétablies
 - Communes de Saint-Fort et de Château-Gontier pour la RD 267 rétablie qui va être classée en voiries communales



Pour en savoir plus sur ce chantier, consultez le site internet de la DREAL
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr
(rubrique infrastructures de transport et aménagement)

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service intermodalité,
aménagement et logement

34, place Viarme
BP 32205
44022 Nantes cedex 1
tél : 02.53.46.57.22
fax : 02.53.46.57.27

Directeur de publication :
Hubert FERRY-WILCZEK